



Très actif depuis le déclenchement de la crise qui fragilise les régions anglophones du Cameroun depuis novembre 2016, le Réseau des Défenseurs des droits humains en Afrique Centrale (Redhac) semble passé à la vitesse supérieure.

Cette Organisation non gouvernementale demande à l'Etat du Cameroun de rendre public le lieu de détention d'Ayuk Tabe et les 46 autres « indépendantistes » anglophones.

Ce Réseau des Défenseurs des droits humains en Afrique Centrale a à cet effet saisi le conseil constitutionnel et la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples contre l'Etat du Cameroun.

Malgré le plaidoyer du Haut-Commissariat des Nations-Unies pour les Réfugiés auprès du gouvernement du Nigéria, l'extradition en terre Camerounaise d'Ayuk Tabe et les 46 autres membres pro-indépendantistes avait été confirmée le 29 janvier pas le ministre camerounais en charge de la communication.

Issa Tchiroma Bakary avait indiqué que les 47 "terroristes" ont été mis à la disposition de la Justice camerounaise pour répondre de leurs crimes.